



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. **Débitrice: NORIT SA**, Quai Gustave-ADOR 8, 1207 Genève
2. **Remarques:** Les créanciers de la faillite de NORIT SA sont informés qu'un montant de CHF 1'987,05 vient d'être versé en mains de l'office des faillites de Genève. Ce montant résulte d'un solde consigné pendant 10 ans en faveur d'un créancier qui ne s'est pas manifesté. Ouverte le 21 avril 1994, la faillite précitée a ensuite été clôturée en date du 17 janvier 2006. En application de l'article 269 LP, et compte tenu du délai supérieur à 10 ans depuis la clôture de la faillite, seuls les créanciers en mesure de produire l'original de l'acte de défaut de biens seront en mesure de percevoir un dividende complémentaire. À cet effet, les créanciers sont invités à se manifester d'ici au 11 avril 2017 auprès de l'office des faillites - case postale - 1211 Genève 6. Après versement d'un dividende complémentaire, le solde disponible sera versé à la corporation publique (art. 57 al. 1 CCS).

Pour tout renseignement:

Groupe 2 + 41 22 3888924

F1994000349

Office des faillites

1208 Genève

03420043

